



Future loi santé : La CGT exprime de fortes inquiétudes

La ministre Marisol TOURAINE a dévoilé lors du salon « Hôpital Expo » et dans des rencontres avec les acteurs du système de santé, les grands contours de la future loi.

La CGT a fait savoir que le cadre des politiques d'austérité, décidées par le gouvernement et les mesures d'économie qui en découlent, présentent d'emblée de nouveaux reculs sur les droits sociaux et sur la place du service public.

Au-delà de l'énoncé des grandes lignes auxquelles tout le monde peut adhérer, nous ressortons avec de vives inquiétudes concernant d'importants désengagements de l'assurance maladie obligatoire au profit des complémentaires santé et une forme d'étatisation de la Sécurité Sociale.

Concernant l'hôpital, si nous reconnaissons des besoins d'évolutions pour développer des nouvelles pratiques et techniques médicales, les propositions avancées s'inscrivent dans la seule optique d'économie, donc de réduction d'activité. Pour la CGT, a contrario, pour répondre aux besoins, il est nécessaire de donner des moyens nouveaux aux services d'urgences, aux services de médecine et aux services de soins de longue durée, à l'hospitalisation à domicile et à des consultations avancées de praticiens hospitaliers en ville.

La démocratie sanitaire n'apparaît pas une priorité alors qu'elle est en panne, tant dans les instances de l'hôpital que dans les ARS. Les représentants des assurés sociaux et des personnels sont considérés comme de simples payeurs ou de simples exécutants à qui on dénie le droit d'exprimer leurs besoins et propositions.

L'adhésion aux ordres professionnels, rejetée majoritairement par les professionnels salariés, n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Nous relevons que la loi « HPST » tant critiquée se verrait par cette nouvelle loi plus affirmée que remise en cause, en particulier avec le renforcement des ARS et le transfert d'activité du service public vers le secteur privé et la médecine libérale.

La Ministre doit entendre nos inquiétudes pour faire évoluer le contenu du futur projet de loi, nos propositions doivent être prises en compte. Nous attendons une vraie politique de gauche en matière de santé et de protection sociale et non un « copié/collé » des propositions du MEDEF.

Fait à Montreuil le 27 mai 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

N° 357

Tél. : 01 55 82 87 49
Fax : 01 55 82 87 74

E-mail :
com@sante.cgt.fr